

DELEGATION DE Madame Anne BREZILLON

D-2014/597
Prix de l'Innovation Associative 2014. Subventions.
Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique Vie Associative, la Ville de Bordeaux encourage l'esprit d'initiative, la créativité et l'engagement des associations.

Le Prix de l'Innovation Associative est un appel à projets à destination des associations de moins de 5 ans d'existence et pratiquant leurs activités sur le territoire bordelais.

A ce titre, la Ville de Bordeaux veut soutenir et mettre en valeur des initiatives innovantes qui contribuent au mieux vivre ensemble des bordelais.

Le jury, présidé par la Ville et composé d'élus, de la Fondation de France et d'acteurs du monde associatif, a désigné les lauréats suivants :

Nom des associations	Montant (en euros)
A2Running : L'association a pour but l'organisation et le développement de la pratique de l'athlétisme (course à pied), l'organisation de manifestations d'athlétisme et le développement collectif d'activités sportives (activités gratuites).	1 250
Alter Amazones : L'association a pour objet de favoriser l'émergence et le développement, dans le domaine de l'énergie, l'environnement et l'habitat, de pratiques et de procédés dans la gestion économe, solidaire et de long terme des ressources naturelles.	1 000
Ecole des Grands-Parents Européens Bordeaux Gironde : L'association a pour but de promouvoir réflexions et recherches sur le rôle des grands-parents dans la famille et dans la société en facilitant les échanges par des réunions et des journées d'études ; de privilégier la force du lien en favorisant la participation des grands-parents avec leurs petits-enfants à des ateliers, activités culturelles, spectacles et voyages ; d'offrir aux grands-parents un lieu d'écoute, de soutien, d'information et éventuellement d'orientation vers du conseil juridique, de la médiation familiale, ou tout autre service en fonction des besoins.	1 000
Association de la Clinique Universitaire du Droit : L'association soutient et favorise les activités de la Clinique du droit, rattachée au Forum Montesquieu Droit et Justice de la Faculté de droit et Science politique de l'Université de Bordeaux.	1 000
Au-delà des Murs : L'association a pour objet d'offrir toute action pouvant rendre le séjour des personnes hospitalisées enfants et adultes plus agréable.	1 000
Essplícite : L'association permet de promouvoir le secteur de l'économie sociale et solidaire au sein de Sciences Po Bordeaux et plus largement au sein des universités de Bordeaux ; d'organiser régulièrement des rencontres avec des professionnels du secteur sous forme de conférences suivi d'un temps d'échange entre étudiants et invités. Leurs actions s'adressent à tous ceux intéressés tant par la vie entrepreneuriale que l'innovation sociale et l'actualité territoriale.	1 250
Entr-autres : L'association a pour objectif d'être le relais d'un réseau européen d'échange de compétences dans une perspective d'insertion, de santé et d'écologie, le bien de l'être passant par ces trois dimensions.	1 000
Total	7 500

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme totale de 7 500 euros prévue au budget 2014.

C'est pourquoi je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME BREZILLON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, dans la continuité du grand débat, permettez-moi, Monsieur le Maire, de saluer l'engagement de milliers de Bordelais au sein des associations bordelaises. Ils sont des citoyens actifs engagés pour les autres.

J'ai plaisir à reprendre les mots d'Alexandre Jardin prononcés samedi à Darwin :

« Ils sont des gens qui fabriquent des solutions et qui passent à l'acte. Ils sont des faiseurs. »

C'est tout le sens de notre Prix d'Innovation Associative consacré aux toutes jeunes associations bordelaises. Il veut encourager, valoriser et soutenir l'esprit d'initiative et de créativité au service de la solidarité et de la cohésion sociale.

Pour sa 6^{ème} édition le jury a retenu 7 dossiers sur les 20 présentés.

Chacune dans son domaine développe des actions remarquables. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Qui souhaite s'exprimer sur cette délibération ?

Pas de votes contre ?

Pas d'abstentions ?

Merci.

D-2014/598**Opération Pique-Niques 2014. Association des Centres d'Animation de Quartiers. Associations de Quartiers. Comités de Quartiers. Subvention. Décision. Autorisation.**

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les Pique-Niques de Quartiers de l'année 2014, se sont déroulés le vendredi 5 septembre.

Cette manifestation conviviale a mobilisé un peu plus de 7 000 participants. Ce sont 67 pique-niques qui ont été organisés sur les 8 quartiers de Bordeaux.

Comme chaque année, la Ville de Bordeaux met à disposition du matériel (tables, chaises, barrières, podiums...) afin de contribuer au bon déroulement de l'évènement.

Certaines associations souhaitent en complément, mettre en place une animation toute particulière pour accompagner ce moment de partage avec notamment les nouveaux arrivants bordelais et développer ainsi le lien au sein du quartier.

La réalisation de cette opération a entraîné des frais qui dépassent quelquefois les possibilités financières des organisateurs. Aussi conviendrait-il de les accompagner financièrement.

Le montant total de cette aide financière s'élève à 2 238,50 euros et sera affecté selon le tableau ci-joint.

Associations	Montants 2014 (en euros)
Animations le Village St Seurin	738,50
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux	1 500,00
- <i>Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès</i>	600,00
- <i>Centre d'animation Bastide Queyries</i>	300,00
- <i>Centre d'animation Sarah Bernhardt</i>	300,00
- <i>Centre d'Animation Bastide Benauge</i>	300,00
Total	2 238,50

Les crédits ont été prévus au BP 2014 (nature analytique 1232-fonction 020).
En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Non participation au vote de M.Yassine LOUIMI